



1 Plan de cloisonnement
04 Echelle : 1:100

Légende des cloisons :

- Conservier la cloison existante.
- Cloison d'intérieur du localitaire - Sous-face du plafond - Type 1 (Épaisseur fine : 91 mm)
Cloison : à conserver de montants en acier de calibre 25 et de 65 mm, à 410 mm d'entre axes et ce, à partir du niveau du plancher fini jusqu'au niveau de la sous-face du plafond, à environ 2 870 mm au-dessus du plancher fini. Le creux de la cloison devra être armé avec des nattes isolantes et insonorisantes de 65 mm et de type conçu pour accommoder du colomatage en métal. A moins d'indications contraires, finir la cloison de sorte qu'elle soit à l'état prêt pour être peinte.
- Cloison d'intérieur du localitaire - Sous-face du plafond de type armé avec une barrière de plénum en grillage métallique - Type 2 (Épaisseur fine : 97 mm)
Cloison : à monter en acier de calibre 25 et de 65 mm, à 410 mm d'entre axes, à armé avec du gypse de 16 mm et ce, des deux côtés et jusqu'au niveau de la sous-face du plafond à barres suspendues en la, à environ 2 870 mm au-dessus du plancher fini. Le creux de la cloison devra être armé avec des nattes isolantes et insonorisantes de 65 mm et de type conçu pour accommoder du colomatage en métal. A moins d'indications contraires, finir la cloison de sorte qu'elle soit à l'état prêt pour être peinte. L'entrepreneur devra prévoir un ouvrage d'ossature à coté et ce, depuis la partie supérieure du plafond suspendu à barres en la jusqu'au niveau de la sous-face de la dalle, à armé avec du treillis en métal aplati (épaisseur nominale des torsos de 3 mm et ouvertures en forme de diamants de 14 mm sur 43 mm (ou côté) contraires).
- Cloison d'intérieur du localitaire - Sous-face du plafond de type armé avec une barrière de plénum - Type 2 (Épaisseur fine : 97 mm)
Cloison : à monter en acier de calibre 25 et de 65 mm, à 410 mm d'entre axes, à armé avec du gypse de 16 mm et ce, des deux côtés et jusqu'au niveau de la sous-face du plafond à barres suspendues en la, à environ 2 870 mm au-dessus du plancher fini. Le creux de la cloison devra être armé avec des nattes isolantes et insonorisantes de 65 mm et de type conçu pour accommoder du colomatage en métal. A moins d'indications contraires, finir la cloison de sorte qu'elle soit à l'état prêt pour être peinte. L'entrepreneur se devra de prévoir une cloison depuis la partie supérieure du plafond suspendu à barres en la jusqu'au niveau de la sous-face de la dalle, cette construction devra se réaliser comme ci avant et faire l'objet d'un ajustement serré. Trier tous les joints dans le gypse et imperméabiliser le tour des pénétrations de mécanique et d'électricité dans le plénum.
- Cloison d'intérieur du localitaire - D'une dalle à l'autre - Type 4 (Épaisseur fine : 97 mm)
Cloison : à monter en acier de calibre 25 et de 65 mm, à 410 mm d'entre axes, à armé avec du gypse de 16 mm et ce, des deux côtés et à partir du niveau du plancher fini jusqu'au niveau de la sous-face de la dalle, à environ 3 700 mm au-dessus du plancher fini. Prévoir des profils porteurs à 410 mm d'entre axes et ce, en conformité avec les instructions du fabricant. Le creux de la cloison devra être armé avec des nattes isolantes et insonorisantes de 65 mm et de type conçu pour accommoder du colomatage en métal. A moins d'indications contraires, finir la cloison de sorte qu'elle soit à l'état prêt pour être peinte. Imperméabiliser le tour des pénétrations de mécanique et d'électricité dans le plénum.
- Cloison d'intérieur du localitaire - D'une dalle à l'autre de type insonorisant - Type 1 (Épaisseur fine : 124 mm)
Cloison : à monter en acier de calibre 25 et de 65 mm, à 410 mm d'entre axes, à armé avec du gypse de 16 mm et ce, des deux côtés et à partir du niveau du plancher fini jusqu'au niveau de la sous-face de la dalle, à environ 3 700 mm au-dessus du plancher fini et ce, en conformité avec les instructions du fabricant. Le creux de la cloison devra être armé avec des nattes isolantes et insonorisantes de 65 mm et de type conçu pour accommoder du colomatage en métal. A moins d'indications contraires, finir la cloison de sorte qu'elle soit à l'état prêt pour être peinte. Imperméabiliser le tour des pénétrations de mécanique et d'électricité au-dessus du plafond suspendu à barres en la.
- Cloison d'intérieur du localitaire - D'une dalle à l'autre et de type insonorisant - Type 1 (Épaisseur fine : 150 mm)
Cloison : à monter en acier de calibre 25 et de 65 mm, à 410 mm d'entre axes, à armé avec deux épaisseurs de gypse de 16 mm et ce, des deux côtés et à partir du niveau du plancher fini jusqu'au niveau de la sous-face de la dalle, à environ 3 700 mm au-dessus du plancher fini et ce, en conformité avec les instructions du fabricant. Le creux de la cloison devra être armé avec des nattes isolantes et insonorisantes de 65 mm et de type conçu pour accommoder du colomatage en métal. A moins d'indications contraires, finir la cloison de sorte qu'elle soit à l'état prêt pour être peinte. Imperméabiliser le tour des pénétrations de mécanique et d'électricité au-dessus du plafond suspendu à barres en la.

- Cloison d'intérieur du localitaire - D'une dalle à l'autre et de type sécurisé - Type 7 (Épaisseur fine : 200 mm)
Cloison : à monter en métal de calibre 18 et de 50 mm sur 152 mm, à 300 mm d'entre axes et ce, à partir du niveau du plancher fini jusqu'au niveau de la sous-face de la dalle, à environ 3 730 mm au-dessus du plancher fini. Le creux de la cloison devra être armé avec du treillis à fil métallique aplati et d'un épaisseur nominale des torsos est de 3 mm et ce, ouvertures en forme de diamants de 14 mm sur 43 mm et ce, du côté de la dalle; à armé avec des nattes en fibre de verre de 100 mm d'épaisseur entre les montants; à armé avec deux épaisseurs de gypse à coté de résistance au feu de 16 mm d'épaisseur et ce, du côté sécurisé et ce, de 51 mm de largeur sur 102 mm de profondeur sur 1 829 mm de hauteur; à armé avec une plaque d'assise d'environ 51 mm sur 200 mm, à ancrer à la dalle de plancher en béton. Empalement, selon les indications.
- Cloison de séparation - D'une dalle à l'autre et à coté d'un ouvrage d'une hauteur et ce, selon la norme S20 du Code de construction de l'Ontario - Type 8 - (Épaisseur fine : 113 mm)
Cloison : à monter en acier de calibre 25 et de 65 mm, à 400 mm d'entre axes, à armé avec deux épaisseurs de gypse de 16 mm et ce, du côté sécurisé et avec une épaisseur de gypse de 16 mm et de type "X" et ce, du côté d'atténuation, distance approximative entre le niveau du plancher fini et le niveau de la sous-face de la dalle : 3 700 mm. Prévoir des profils porteurs entre les montants en acier et ce, en conformité avec les instructions du fabricant. Le creux de la cloison devra être armé avec des nattes isolantes et insonorisantes de 65 mm et de type conçu pour accommoder du colomatage en métal. A moins d'indications contraires, finir la cloison de sorte qu'elle soit à l'état prêt pour être peinte. Imperméabiliser le tour de toutes les pénétrations de mécanique et d'électricité dans le plénum.
- Installer les ouvrages de blocage requis pour supporter les travaux d'ébénisterie, l'appareillage et (ou) les éléments d'appareillage de montage mural. L'entrepreneur se devra de confirmer la hauteur et la portée des ouvrages de blocage auprès du Représentant du Ministère et ce, avant le commencement des travaux de construction.
- L'entrepreneur devra fournir et monter du contre-plaqué ignifuge de 19 mm et ce, à partir du plancher jusqu'à 438 mm au-dessus du plancher fini, à une à 300 mm d'entre axes et ce, à l'horizontale et à 410 mm d'entre axes à l'horizontale. À poser directement contre la surface de la cloison et ce, afin d'accommoder des plaques composantes destructives. Imperméabiliser tous les joints et les peintures en appliquant deux (2) couches de peinture cotée comme empêchant la conductance du feu. L'entrepreneur se devra de produire des photos servant de preuves que le contre-plaqué est bel et bien coté pour offrir une résistance au feu.
- Symboliser les zones à partir desquelles l'entrepreneur se doit d'offrir un prolongement de colomatage d'une dalle à l'autre et au-dessus du plafond et ce, en conformité avec les exigences et par suite de l'infrastructure de mécanique et (ou) la tuyauterie existante à même la zone sans partir de la sous-face de la dalle de plafond. L'entrepreneur devra s'assurer que le tout est bien sécurisé et qu'une étanchéité à la fumée est prévue et maintenue d'une dalle à l'autre.
- Numéro de la porte
- XXXXXXXX
- Nouvelle porte, avec bâti de porte, quincaillerie et pièces composantes connexes. Se reporter à la nomenclature des portes du dessin ID10.
- Nouvelle porte, avec bâti de porte, quincaillerie et pièces composantes et connexes. Se reporter à la nomenclature des portes du dessin ID10.
- Nouvelle porte double, avec bâti de porte, quincaillerie et pièces composantes et connexes. Le (*) représente un battant de porte amovible. Se reporter à la nomenclature des portes du dessin ID10.
- Porte existante, avec bâti de porte, quincaillerie et pièces composantes et connexes, à conserver. Se reporter à la nomenclature des portes du dessin ID10.
- Représenter l'emplacement de poteaux en acier creux et carrés à l'intérieur d'une cloison d'ébénisterie. Finir ou attacher solidement les poteaux à la dalle de ce, afin d'assurer la stabilité de la cloison. Ce détail ne s'applique qu'à l'emplacement de cloisons d'ébénisterie de hauteur partielle.

- H11 Représente un poteau en acier creux et carré de 51 mm de largeur sur 102 mm de profondeur sur 1 016 mm de hauteur. La portée de la rampe ne devra pas dépasser 1 dans 12. Se reporter au détail en plan du dessin ID12.
- H12 Représente un poteau en acier creux et carré de 51 mm de largeur sur 102 mm de profondeur sur 1 829 mm de hauteur; à armé avec une plaque d'assise d'environ 152 mm sur 200 mm, à ancrer à la dalle de plancher en béton. Empalement, selon les indications.
- H13 Représente un poteau en acier creux et carré de 51 mm de largeur sur 102 mm de profondeur sur 1 829 mm de hauteur; à armé avec une plaque d'assise d'environ 51 mm sur 200 mm, à ancrer à la dalle de plancher en béton. Empalement, selon les indications.
- H14 Représente un poteau en acier creux et carré et de 51 mm de largeur sur 51 mm de profondeur sur 930 mm de hauteur; à armé avec une plaque d'assise en décalé et d'environ 200 mm sur 200 mm, selon les indications du dessin ID14, à ancrer à la dalle de plancher en béton. Empalement, selon les indications.
- H15 Représente un poteau en acier creux et carré de 51 mm de largeur sur 51 mm de profondeur sur 930 mm de hauteur; à armé avec une plaque d'assise en décalé et d'environ 200 mm sur 200 mm, selon les indications du dessin ID14, à ancrer à la dalle de plancher en béton. Empalement, selon les indications.

Notes du dessin - Cloisons :

- 1 Symbole de zone de plancher survélé, à aménager avec des rampes assorties. Se reporter au dessin ID12.
- 2 Prévoir un mur à montants de 205 mm, afin d'accommoder la nouvelle armoire encastrée et à boyau d'écoulement à cet endroit. Construction murale, selon les indications et ce, exception faite de la grosseur des montants. Se reporter aux dessins de mécanique.
- 3 Prévoir un mur à montants de 102 mm, afin d'accommoder la nouvelle armoire semi-encastrée et à boyau d'écoulement à cet endroit. Construction murale, selon les indications et ce, exception faite de la grosseur des montants. Se reporter aux dessins de mécanique.
- 4 Prévoir un mur à montants de 152 mm, afin d'accommoder les nouvelles installations de plomberie et le nouveau ensemble porteur d'évier et de type mural et ce, à cet endroit. Construction murale, selon les indications et ce, exception faite de la grosseur des montants. Se reporter aux dessins de mécanique.
- 5 L'entrepreneur devra ménager un retrait afin d'accommoder les nouvelles installations comprises dans la distribution de mécanique; construction murale, selon les indications, avec du gypse d'un côté seulement. Dimensions et emplacement définis du retrait, devant faire l'objet d'une coordination avec l'entrepreneur en mécanique et le Représentant du Ministère et ce, avant la construction proprement dite.
- 6 L'entrepreneur se devra de construire une cloison à coté de résistance au feu et ce, dans sa totalité et avant de bâtir ou de monter toute cloison adjacente. Construction murale d'une dalle à l'autre et ce, selon les annotations et avec du gypse d'un seul côté.
- 7 Emplacement approximatif de nouvelles pénétrations dans la dalle pour du nouvel appareillage de mécanique. Se reporter aux dessins de mécanique et de charpente.
- 8 Emplacement approximatif de nouvelles pénétrations murales d'extérieur, pour de nouvelles installations de prise et (ou) d'extinction de mécanique. Se reporter aux dessins de mécanique et de charpente.
- 9 Emplacement approximatif de nouvelles pénétrations dans la dalle pour du nouvel appareillage de mécanique. Se reporter aux dessins de mécanique et de charpente.
- 10 L'entrepreneur devra fournir et monter une main-courante en aluminium renforcé, de 45 mm de diamètre et de montage mural, à 965 mm d'entre axes au-dessus du plancher fini et ce, en tenant compte d'un dégagement de 40 mm entre la main-courante et le mur. Prolonger la main-courante d'un moins 300 mm au-delà des extrémités de la rampe et la rabattre contre la cloison et ce, de chaque côté; à fin transparent et anodisé.
- 11 L'entrepreneur devra fournir et monter un nouveau garde-corps en aluminium renforcé, de type armé avec un fini transparent et anodisé. Se reporter à l'élevation R1313.
- 12 L'entrepreneur devra monter un ouvrage de blocage de 1 219 mm de largeur sur 813 mm de hauteur, avec son centre à 1 500 mm au-dessus du plancher fini et ce, à des fins de support d'un téléviseur de 200 livres.
- 13 L'entrepreneur se devra de monter une trappe d'accès de 457 mm sur 457 mm.
- 14 La séparation coupe-fumée du vestibule devra présenter une cote correspondant à ce qui suit : 09. L'entrepreneur devra assurer d'imperméabiliser tous les joints et toutes les pénétrations murales et de plafonds. Se reporter à la lettre architecturale.

Notes générales - Cloisons :

1. A moins d'indications contraires, construire toutes les cloisons selon les indications du plan et ce, dans un angle de 90 degrés.
2. Moins d'indications contraires, toutes les dimensions sont prises à partir de la ligne médiane des cloisons; dans le cas de murs noueux par contre, les dimensions devront partir de la façade de ces murs.
3. Se servir de cras pour tracer l'emplacement de toutes les cloisons et faire approuver le tout par le Représentant du Ministère avant de poser les lisses et les montants en métal.
4. NE PAS couper le principal quadrillage de plafond suspendu et à barres en la pour accommoder des cloisons se prolongant d'une dalle à l'autre.
5. NE PAS se servir de vis pour fixer le rail ou la lisse supérieure en métal au quadrillage de plafond suspendu et à barres en la. Fournir et monter des agrafes de quadrillage de plafond et ce, en fonction du besoin.
6. A moins d'indications contraires, la construction des cloisons et des barrières de plénum devra se faire en continu par-dessus tous les ouvrages de vitrage, toutes les portes et toutes les fenêtres latérales. Se reporter aux dessins de mécanique et aux exigences en matière d'ouvertures à même les barrières de plénum.
7. Rappeler, poncer et réparer les travaux et remettre le tout à neuf, jusqu'à l'obtention de travaux correspondant à une finition de niveau 4 et ce, aux fins de réception d'un nouveau fini de cloisonnement sur toutes les surfaces existantes en gypse et en plâtre, là où se sont manifestés des ouvrages de démolition, des perforations, des lés ou des écroulements, des imperfections et des défauts de la sorte et ce, dans l'ensemble de la zone du contrat et avant la mise en route des travaux de peinture. L'entrepreneur se devra de s'assurer que les cloisons sont lisses, droites et unies. Au besoin, enlever et remplacer des portions de parois murales en gypse et ce, afin d'obtenir des surfaces lisses.
8. A moins d'indications contraires, monter les bâtis de portes en décalé de 102 mm des cloisons.
9. S'assurer que toute la tuyauterie, tous les conduits et toutes les ouvertures s'avèrent nécessaires pour des travaux de mécanique ou d'électricité ou d'autres éléments traversant de nouvelles cloisons ou de nouvelles barrières de plénum soient convenablement imperméabilisés par l'emploi d'un produit de calfeutrage insonorisant. Se reporter aux dessins de mécanique et d'électricité afin de retrouver l'emplacement des éléments de plafond suzermentés.
10. L'entrepreneur se devra de communiquer avec le Représentant du Ministère pour son examen et son approbation de l'emplacement de tous les accessoires de plomberie et ce, avant la pratique de tous dans les noueux. Avant la construction proprement dite, faire part de toute contradiction au Représentant du Ministère.
11. Aux endroits où s'avère nécessaire la pratique de tranchées ou de trous de forage dans les noueux, l'entrepreneur sera alors responsable de scanner le tout et d'identifier les points exacts de forage dans les noueux. NE PAS couper d'acier d'armature. L'emplacement des trous de noueux et de toutes les tranchées devra être confirmé sur place et ce, par l'entrepreneur et par le Représentant du Ministère. Le diamètre des trous de forage dans les noueux devra correspondre à ce qui est requis en rapport avec les nouveaux travaux de plomberie et (ou) d'électricité. Aux endroits requis, l'entrepreneur se devra d'ignifuger les dalles en béton. L'entrepreneur est responsable de passer en revue et de coordonner le tout et de prévoir tous les forages de noueux requis et toutes les tranchées noueux et ce, afin de tenir compte des installations de mécanique et d'électricité.
12. Rappeler et réparer la dalle de plancher et ce, en fonction du besoin. S'assurer que le plancher est de niveau et à l'état prêt pour la réception d'un nouveau fini de plénum, selon les indications du dessin.
13. L'entrepreneur se devra de produire de la documentation, indiquant que tous les drains (swalows) neufs et existants ne sont aucunement bouchés à la fin des présents travaux de construction.
14. Aux endroits requis, l'entrepreneur se devra de prévoir des travaux d'ignifugage à coté de résistance au feu de 2 heures à l'emplacement de toutes les pénétrations noueux et (ou) existantes à même la dalle de plancher et les cloisons qui se doivent de présenter une cote d'ignifugage.
15. Se reporter aux détails de salles de toilettes du dessin ID11. Confirmer les orientations et emplacements exacts de tous les accessoires de salles de toilettes et ce, auprès de la personne chargée de la conception et avant le début des travaux de dégrossissage et (ou) de montage. Tous les accessoires devront être montés de sorte à respecter les exigences de hauteur et (ou) d'emplacement qui se rapportent à des installations d'assises universelles.
16. Là où il faut pratiquer des joints soudés, l'entrepreneur se devra alors d'embaucher un inspecteur homologué en travaux de soudage et ce, pour examiner tous les joints. Aux fins d'émission du permis d'occupation, un rapport à ce sujet devra être présenté à l'inspecteur municipal.
17. Aux endroits pertinents, l'entrepreneur est responsable de la construction de barrières de plénum en décalé et de cloisons d'une dalle à l'autre en décalé et ce, afin de tenir compte des interférences découlant de l'appareillage. Les éléments pertinents ne sont pas indiqués en plan; une coordination à ce sujet s'avère donc nécessaire.
18. L'entrepreneur se devra de construire les cloisons à coté de résistance au feu à l'état complètement terminé et ce, avant de monter des colomatages ou d'autres cloisons adjacentes.
19. Se reporter aux détails 1004/08, 1104/08, 1204/08 et 1304/08 afin de retrouver les détails typiques de raccordement des cloisons.

Public Works and Government Services Canada / Travaux publics et services gouvernementaux Canada

Canada

LWG
ARCHITECTURAL INTERIORS
211-2141, prom. Thurston Ottawa (Ontario) K1G 6C9 T 613-739-9699 F 613-739-3865
info@LWG-ai.com LWG-ai.com

Ne pas utiliser le présent dessin à des fins de construction tant et aussi longtemps qu'il ne sera pas signé par le Représentant du Ministère.

Plan clé

N

Le nord du projet

ARIDO
D'INGÉNIEUR
D'ARCHITECTURE
D'INTERIEUR
D'ÉLECTRICIEN
D'ÉLECTRICIEN

révisions	description	date
01	Document de soumission	2016-10-20

Échelle : Selon les indications

Designed By: LC 2015-09-02 Conçu par: (aaaa/mm/jj)

Date: 2015-09-02

Drawn By: BM 2015-09-02 Dessiné par: (aaaa/mm/jj)

Date: 2015-09-02

Reviewed By: BW 2015-09-02 Examiné par: (aaaa/mm/jj)

Date: 2015-09-02

Approved By: (aaaa/mm/jj) Approuvé par: (aaaa/mm/jj)

Date: (aaaa/mm/jj)

Project Manager: IB Administrateur de projets

Project no.: N° du projet

R.068270.006

Drawing no.: N° du dessin

IDO4